

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 juin 2023

LES SERVICES EXPRESS RÉGIONAUX MÉTROPOLITAINS - (N° 1290)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 142

présenté par
M. Zulesi

ARTICLE 2 BIS

Au début de la deuxième phrase, substituer aux mots :

« Ce scénario dresse l'étude d'impact comparative de ces lignes avec les »

les mots :

« Les conséquences de ce scénario sont comparées avec celles des »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.